



Martial et Samuel Arnaud

# Le verre passe au vert

Quelles solutions et transitions, quels axes de réflexion sont-ils possibles ? A la Ferme des Arnaud à Villedieu, les frères Arnaud misent sur une réflexion globale. Leur bilan carbone a mis en perspective une nouvelle feuille de route.

L'engagement, tel pourrait être le vocable définissant Martial et Samuel Arnaud. Situé à Villedieu, le domaine s'est converti à l'agriculture biologique avec leur grand-père, il y a 40 ans. Leur génération poursuit et intensifie la démarche dans une réflexion écoresponsable globale. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, ils ont mis en place différentes mesures. Le bâtiment de vinification en bois, créé en 2017, comprend une isolation mono mur en ouate de cellulose et laine animale. Les cuves aériennes en inox ont un système de thermovinification. Les locaux ne sont ni chauffés ni climatisés. Les effluents viticoles sont évacués par épandage après avoir été stockés dans des cuves de rétention. Les deux vignerons ont choisi un fournisseur d'énergie 100 % renouvelable et locale. Leur parc automobile, voitures et véhicules tout-terrain, est électrique. Afin d'être encore plus efficace, ils ont fait réaliser un bilan carbone de leur exploitation.

## Association de bienfaiteurs

Les deux frères ont pris contact avec la Chambre d'agriculture du Vaucluse qui porte le dispositif « Bon diagnostic carbone » (voir encadré). L'étude a mis en perspective de nombreux points, en matière de consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, stockage et compensation

carbone et les leviers à mettre en place. « Les résultats obtenus n'étaient pas ceux auxquels nous nous attendions, explique Martial Arnaud. Nous pensions au fuel, aux engrais mais c'est le verre avec 48 % qui est le premier poste d'émission de GES. Partant de là, nous avons réfléchi et cherché à diminuer sa part. »

### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions totales GES (kg éq. CO <sub>2</sub> )	50 724
Émissions GES (kg éq. CO <sub>2</sub> /HL année référence)	52,84
Émissions GES (kg éq. CO <sub>2</sub> /Ha vignes)	2 334
Émissions GES (kg éq. CO <sub>2</sub> /Ha Surface Agricole Utile)	2 172

Leurs principaux marchés se situant en île de France, les deux frères discutent avec leur agent et prennent contact avec l'association de réinsertion parisienne Yes we camp, qui a de nombreux points de distribution, bars et restaurants associatifs. Grâce à son appui, ils mettent en place le bon vieux système de la consigne. « L'idée est de ne plus transporter nos bouteilles mais de conditionner sur place, en envoyant des cuves. Cela implique de monter une vraie structure, une coopérative, via une CIC, avec un statut juridique, un Cahier des charges. Cela permet d'avoir une force humaine éthique et sociale mais aussi de rechercher des subventions auprès de la Mairie de Paris. » Le projet s'est concrétisé avec deux mises en bouteille d'un Vin de France rouge. « Cela pourrait être une AOC, précise Martial. Nous avons choisi de positionner un tarif très bas. Ce n'est pas parce que c'est nouveau et tendance que cela doit être plus cher. La volonté est de proposer un vin populaire, de toucher un public local. » Ce petit marché, qui représentera à

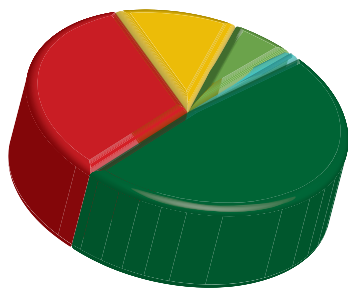


+ D'INFOS

[www.yeswecamp.org](http://www.yeswecamp.org) - [www.ma-bouteille.org](http://www.ma-bouteille.org)



## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



- Bouteilles verre : 48 %
- Fioul : 32 %
- Gazole : 12 %
- Engrais organiques : 6 %
- Electricité : 1 %

terme 50 % de leurs volumes, remplace celui du BIB. « *Qui n'est pas du tout écolo, c'est même une catastrophe, car l'aluminium ne se recycle pas* », renchérit le vigneron.

### Ma bouteille s'appelle reviens

Dans le même esprit, Martial et Samuel Arnaud ont adhéré au réseau « Ma bouteille s'appelle reviens », créé par l'entreprise coopérative Locaverre, basée à Chabeuil (Drôme). Cette unité de lavage récupère les différents contenants déposés dans les points de collecte où les consommateurs qui achètent le produit, peuvent le rapporter afin qu'il soit réutilisé après lavage. Cela implique un format de bouteille standard, une colle et un papier spécifiques (les imprimeurs sont labellisés), identifié par un pictogramme sur l'étiquette. Clémence Richeux, responsable du développement, voit plusieurs avantages au processus : « *Le producteur est identifié aux points de distribution par une communication et une PLV spécifiques, qui met son produit en avant. Par exemple, les Biocoop ne mettent dans leurs catalogues que les produits consignés. Outre l'aspect marketing, son approvisionnement est sécurisé et ses coûts maîtrisés. Cela s'inscrit également dans une politique*

## BILAN CARBONE ET MAEC



**Les frères Arnaud ont profité du dispositif gouvernemental « diagnostic carbone »,** suivi d'un plan d'actions et d'un accompagnement personnalisé de leur exploitation. Le plan d'actions s'appuie sur les méthodes du Label Bas Carbone, permettant de valoriser financièrement leur engagement en faveur du climat. Comme 16 autres exploitants, ils ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture du Vaucluse. Si le dispositif est clos depuis 2022, il est toujours possible de passer par un organisme privé\*.

La Chambre propose d'autres mesures complémentaires. Exemple, depuis juillet, avec les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC). Sont concernées, les exploitations (dont le siège social est basé en PACA) qui s'engagent dans le développement de pratiques associant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques, menacées de disparition. L'engagement d'améliorer son bilan carbone de 15 % en 5 ans peut être financé à hauteur de 18 000 €.

Contact : Viviane Sibé – 06 29 83 06 16

Marina Rivera – Bio de Provence – 06 37 37 49 55

\*[www.economie.gouv.fr/cedef/bilan-carbone-entreprise](http://www.economie.gouv.fr/cedef/bilan-carbone-entreprise)

d'accompagnement RSE et de réduction des impacts et émissions carbone. » Voici donc un modèle aux vertus environnementale et durable qui permet aussi de fidéliser ses clients et de répondre à une demande des consommateurs.

S'ils reconnaissent avoir encore des incohérences et que toutes les solutions ne sont pas parfaites, Martial et Samuel souhaitent être acteurs du changement. Leur prochaine étape impliquera le solaire et l'eau. 💧

Marie-Pierre Delpeuch



**VOTRE FEDERATION  
VOUS INFORME PAR  
NEWSLETTERS :  
INFORMATIONS,  
GROUPEMENTS D'ACHATS,  
CANDIDATURES,  
PETITES ANNONCES,  
OPPORTUNITÉS**



**vignerons  
indépendants**

Vallée du Rhône

**Rejoignez un syndicat dynamique  
au service de ses adhérents  
FVVR**

**Le Palais du Vin  
Rue Syrah - 84 100 ORANGE  
04 90 11 50 00 - [contact@fvivr.fr](mailto:contact@fvivr.fr)**